

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS - 75006 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 46.33.42.47

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1387 - 13 avril 1989 - 3 F

D 1387 VENEZUELA: ÉMEUTES DE L'AUSTÉRITÉ

Du 27 février au 5 mars 1989 le pays a été violemment secoué, à Caracas surtout, par des émeutes qui se sont soldées par plusieurs centaines de morts (officiellement 256 à la mi-mars). Les manifestations dans la rue ont éclaté à la suite des mesures d'austérité prises par le président Carlos Andrés Pérez au lendemain de son investiture du 2 février 1989. Débordés par l'ampleur du mouvement et des pillages de magasins, les forces de l'ordre ont tiré. L'événement a été sérieusement ressenti dans toute l'Amérique latine où le problème de la dette extérieure et les mouvements de spéculation effrénée au moment des réajustements économiques grèvent lourdement les affaires politiques de tous les pays du continent. A Caracas le président Pérez rétablissait le 9 mars les libertés constitutionnelles qui avaient été suspendues dès le 28 février. Il obtenait du Fonds monétaire international, dans les jours suivants, des conditions moins draconiennes de rééchelonnement du remboursement de la dette extérieure du Venezuela (de l'ordre de 35 milliards de dollars).

A l'occasion des émeutes de Caracas, les secteurs d'Eglise engagés dans les milieux pauvres (cf. DIAL D 1217 et 1278) ont à nouveau fait l'objet d'accusation de "subversion". Les jésuites ont été particulièrement visés, comme le montre ce dossier. Pour leur part le cardinal Lebrún, archevêque de Caracas, et son conseil presbytéral ont fait le 7 mars une déclaration publique dans laquelle, entre autres choses, ils renouvellent leur solidarité avec "les prêtres, les religieux et les religieuses qui, dans les quartiers périphériques du diocèse, mettent en pratique le choix prioritaire des pauvres fait par Jésus et son Eglise"; et ils ressentent comme adressée à eux-mêmes "toute interprétation tendant à fausser le sens évangélique de leur présence au milieu des plus pauvres".

Ci-dessous déclarations des jésuites du quartier de La Vega sur la perquisition et l'interpellation dont ils ont été victimes le 4 mars 1989 (parmi les cinq jésuites mis en garde à vue se trouvait un ancien président de la Confédération latino-américaine des religieux, ou CLAR) et le supérieur de la province jésuite du Venezuela.

Note DIAL

1. Déclaration des jésuites placés en garde à vue le 4 mars 1989

LES JÉSUITES DE LA VEGA À L'OPINION PUBLIQUE

La communauté jésuite de Los Cangilones de La Vega qui travaille pastoralement depuis 1970 dans ce quartier avec l'accord de l'autorité ecclésiastique fait savoir, pour aider à faire la vérité en toute sérénité, ce qui suit sur la situation vécue par ses membres du samedi 4 à minuit jusqu'à 8 H du soir du dimanche 5.

1. Le samedi, quelques minutes avant minuit, nous cinq qui étions dans la maison avons été tirés de notre sommeil par un groupe de la Garde nationale venu perquisitionner notre résidence. Nous avons été arrêtés et conduits au détachement mobile d'El Paraiso. Vers 8 H du matin nous avons été transférés à la DIM. Alors qu'à aucun moment le motif de la perquisition ne nous a été communiqué, il semble qu'elle est due à une dénonciation selon laquelle nous serions un groupe de chrétiens dissimulant des armes et des écrits subversifs. Nous espérons que cette fausse accusa-

D 1387-1/3

tion sera dûment tirée au clair par l'autorité compétente. Quand le secrétaire de notre supérieur religieux au Venezuela et le supérieur de la communauté centrale sont arrivés à La Vega pour s'informer de notre situation, ils ont été interpellés sans aucune explication et transférés au détachement de la garde à El Paraiso. De même quand deux prêtres de la communauté de l'Université catholique Andrés Bello se sont rendus à notre maison aux premières heures de la matinée, ils ont eux aussi été interpellés et conduits au détachement.

2. En fin d'après-midi de dimanche, après vérification par la DIM de la totale fausseté de l'accusation, nous avons été remis en liberté et ramenés à La Vega.

A l'heure où le peuple vénézuélien a besoin de savoir que l'Etat et ses forces armées en particulier constituent pour tous un appui, une garantie et une sécurité, nous tenons à déclarer ce qui suit:

a) Nous désirons que tout Vénézuélien qui viendrait en raison des circonstances à être détenu bénéficie, dans les corps respectifs, du traitement respectueux et correct qui nous a été accordé au commandement de la Garde nationale et dans les locaux de la DIM. A tout moment nous avons été traités avec le respect dû à la personne humaine et exigé par la loi divine, même dans les circonstances les plus exceptionnelles.

b) Nous déplorons que certains militaires qui ont perquisitionné et occupé notre maison aient déshonoré leur mission et la digne institution qu'ils représentent, en s'abaissant à subtiliser de petites choses d'une certaine valeur, par exemple l'argent liquide pour les besoins de la communauté et des sommes qui nous avaient été données pour les oeuvres sociales.

Nous exprimons notre gratitude à nos voisins et aux collaborateurs des communautés chrétiennes, aux religieux et religieuses du Venezuela, à la hiérarchie, particulièrement la personne du cardinal Lebrún, au nonce apostolique, aux autorités et aux collègues de l'Université catholique Andrés Bello, aux autorités civiles et militaires, à la presse nationale et internationale, et à tant d'amis qui se sont intéressés à notre affaire et ont agi pour faire prévaloir la vérité indiscutable des faits.

Aux personnes qui succombent à la tentation de qualifier de subversifs les chrétiens, les religieuses et les prêtres qui travaillent auprès des gens de moindres ressources, nous tenons à faire savoir que le peuple du Venezuela a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de cette proximité et de cet accompagnement de l'Eglise mue par l'esprit de l'Evangile qui est amour, solidarité et aide mutuelle constructive.

Nous rendrions un mauvais service au pays si nous privions le peuple vénézuélien de cet accompagnement et de cette proximité dans la collaboration. Dans l'état actuel d'insuffisance d'organisations au plan populaire, l'Eglise catholique sous l'orientation de la hiérarchie peut, doit - et nous savons qu'elle y est disposée - apporter sa contribution pour panser les blessures et pour susciter l'aide mutuelle, avec l'aide de Jésus-Christ qui nous apprend à vivre comme des frères.

Nous espérons que l'Esprit de bonté permettra à tout le Venezuela de ne pas se laisser vaincre par le mal, mais de vaincre au contraire le mal par la force du bien (lettre de St Paul aux Romains 12,21) dans un effort créateur commun.

Père Luis Ugalde s.j. (1)
carte d'identité 6.126.232

Père Javier Dupla s.j.
carte d'identité 9.799.819

(1) Le P. Ugalde a été président de la Confédération latino-américaine des religieux (CLAR) (NDT).

2. Déclaration du provincial des jésuites sur la perquisition chez les jésuites de La Vega et sur leur garde à vue

LE SUPÉRIEUR PROVINCIAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
AU VENEZUELA (PÈRES JÉSUITES)
À L'OPINION PUBLIQUE

1. Il circule dans la ville de Caracas des tracts faussement attribués à des membres de notre communauté jésuite de La Vega, pour les présenter comme des subversifs et pour justifier des actions de l'Etat contre eux. En tant que responsable des jésuites au Venezuela, je démens absolument que l'un quelconque d'entre eux soit l'auteur de ces papiers, et que leur travail pastoral ait un lien quelconque avec des activités illégales ou ne convenant pas à leur condition de religieux catholiques.

J'ignore ce qu'on peut rechercher avec une telle accusation et je regrette qu'on puisse jouer avec la réputation des jésuites d'une façon aussi irresponsable et dommageable.

2. Au cours de l'audience que m'a accordée le lundi 6 le citoyen président de la République M. Carlos Andrés Pérez, celui-ci m'a expressément déclaré que les enquêtes menées par les organes de sûreté de l'Etat sur les prêtres de la communauté de La Vega ont conclu à la fausseté des accusations de possession d'armes et de matériel subversif, et démontré que les pères jésuites ne sont impliqués dans aucune action illégale.

Je souhaite que personne ne soit surpris dans sa bonne foi en cette heure particulièrement délicate pour le Venezuela et dans le fait qu'en tant que jésuites, comme le reste de l'Eglise, nous entendons donner le meilleur de nous-mêmes pour l'édification d'une société fraternelle.

Père Ignacio Huarte s.j.,
carte d'identité 2.133.851

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

*Abonnement annuel: France 340 F - Etranger 400 F - Avion 470 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441*